

Chers collègues,

Le Bureau national du SEJS vous a transmis un [\*IJS Info Flash daté du 18 juin sur l'OTE\*](#).

Certaines réactions nous ont montré, s'il était besoin, qu'une année de totale incertitude a ouvert la voie à toutes les interprétations et scénarios catastrophes.

Sans revenir sur toute **la chronologie** des rendez-vous et actions (cf les messages réguliers aux syndiqués), il me paraît important à ce stade de préciser :

1. Que le congrès du SEJS demandait depuis trois ans la sortie des ministères sociaux et la création d'un **pôle éducatif** ;
2. Qu'entre le mois d'octobre, date à laquelle les annonces OTE étaient attendues, et la circulaire du 12 juin 2019, s'est jouée la survie de la sphère Jeunesse, Sports et Vie associative (JSVA) « grâce » à la crise des gilets jaunes nous dit-on. Et, si on veut bien nous l'accorder, aussi à toutes nos interventions et actions de lobbying.

Nous nous félicitons donc d'être toujours vivants au sein d'un pôle éducatif Jeunesse, Sports et Vie associative sans sous-estimer les difficultés à venir. Et espérons vraiment que ce nouveau séisme soit le dernier, ne reproduise pas les erreurs du passé et réponde aux conditions de réussite énoncées par le SEJS : insécabilité JSVA, indissociabilité régalién/développement/formation, subsidiarité, clarification des missions et rôles.

### **Depuis le 18 juin 2019**

1. Nous avons quitté « l'intersyndicale » notamment au regard des revendications de certaines de ses composantes vis-à-vis de l'autorité hiérarchique et de notre positionnement comme corps d'encadrement. Et en particulier parce que « l'intersyndicale » réclame le rattachement de tous les agents au niveau régional, ce qui est à la fois non opérationnel et totalement contraire à la circulaire. Nous n'étions donc pas présents au rendez-vous Élysée du 25 juin et ne cautionnons pas les déclarations qui ont été faites. De même, nous ne serons pas présents à la prochaine audience de juillet avec le Ministre de l'Éducation Nationale.

Pour autant, nous estimons que le niveau régional a toute sa place dans la nouvelle organisation et que les CTS sont, en tant que fonctionnaire d'État, indissociables de la réussite des politiques sportives.

Ceci étant, le SEJS veille à la clarification des missions entre les différents niveaux territoriaux en s'appuyant sur une [doctrine](#) élaborée dans ses instances collégiales. Il est porteur de propositions sur la répartition des prérogatives entre les différentes autorités (ministres, préfets, recteurs, DASEN) ainsi que, pour chacune, la nature de l'autorité conférée hiérarchique ou fonctionnelle. Il revendique l'existence d'emplois fonctionnels clairement positionnés au sein de la nouvelle organisation, un encadrement à l'échelon départemental, l'adéquation missions/moyens pour la réussite des politiques publiques JSVAEP... C'est ce que nous venons encore de faire avec le Directeur de Cabinet Adjoint de Gabriel ATTAL le 8 juillet et la Ministre des Sports le 9 juillet.

Sur tous ces points, chers collègues, soyez vigilants à la désinformation et aux interprétations personnelles, consultez le site du SEJS fréquemment actualisé. [Plus d'informations sur les positions du SEJS sur la page dédiée du site.](#)

- 1.
2. Nous poursuivons nos actions contre l'agence du sport notamment par un recours conjoint avec l'UNSA-Éducation. Le référé suspension déposé par les deux associations d'IGJS contre les textes réglementaires instituant l'agence n'a été rejeté qu'en raison de l'absence d'urgence. Ceci n'a pas d'incidence sur les nombreux motifs d'illégalité invoqués et sur les recours au fond engagés devant le Conseil d'État.
3. Un comité technique ministériel (CTM) s'est tenu le 28 juin, le SEJS y a prononcé une [déclaration liminaire forte](#). Un nouveau CTM vient d'être annoncé pour fin juillet. Vous nous y avez élus, nous y sommes présents pour agir.
4. [Un message de la SG MAS](#) en date **du 8 juillet**, adressé aux agents des services territoriaux des ministères sociaux, ne précise à peu près rien si ce n'est que « chaque agent sera naturellement prioritaire pour suivre sa mission dans la nouvelle organisation ». A cet égard, nous constatons chaque jour que le grand mercato est ouvert depuis plusieurs mois pour placer les agents des DDCS/PP sur des missions hors champ JSVA.
5. Nous savons que les négociations entre SGMEN et SGMAS viennent juste de commencer depuis la parution de la circulaire du 12 juin ; le fait que les DASEN n'aient que très peu d'information, voire la consigne de n'engager aucune démarche, n'a rien d'étonnant compte tenu du fonctionnement de l'Éducation Nationale et des imprécisions de la circulaire. Nous allons prendre date avec le SGMEN.

Par nos rendez-vous avec les cabinets, nous travaillons au positionnement des IJS à leur juste place et avec une ligne hiérarchique claire. Nous sollicitons et assurons un maximum d'audiences et rendez-vous pour construire notre avenir et continuerons dans l'été.

Nous avons impérativement besoin de vos retours et analyses sur tous les sujets en friche, qu'il s'agisse du positionnement fonctionnel, de la place des établissements dans cet OTE, en passant par la question immobilière locale. Nous comptons sur vos contributions, remarques et analyses sur le [forum du SEJS](#). Nous avons besoin que votre soutien se manifeste par votre [adhésion](#) au SEJS. Nos moyens sont ceux que vous nous donnerez.

Le SEJS vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à son prochain congrès historique à Saint-Malo, du 2 au 4 octobre 2019...

Isabelle BECU SALAÛN

Secrétaire générale du SEJS

